

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Asnois
bief 41 du versant Seine, Domaines de Brèves

pont routier isolé de Brèves (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000939
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

Dans un état des ouvrages dressé en 1835, on apprend que la construction du pont de Brèves est terminée : "toutes les maçonneries ont été faites avec des pierres provenant des fouilles du canal" (Archives nationales, F14 6984). La charpente du pont fut reconstruite en 1851, puis remplacée par des poutres en fer en 1876 (Archives nationales, F14 6986 ; Archives nationales, F14 6986).

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Pont permettant le passage de la D 185. Il est composé de culées et d'un tablier refaits plus ou moins en béton, et de garde-corps modernes en métal.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Ponts et passerelles du canal du Nivernais : <http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/ponts-et-passerelles/>

Illustrations



Vue d'ensemble du pont.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20175800383NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les ponts du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001996)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du pont.

IVR26_20175800383NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation